

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

TT

Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux

Procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2012

ORDRE DU JOUR :

Echange de vues avec M. Alain de Muyser, Secrétaire général adjoint de l'Union Benelux, en vue de la préparation de la présidence luxembourgeoise

*

Présents : M. Xavier Bettel, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Fernand Etgen, Mme Josée Lorsché, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Gilles Roth, membres de la délégation

M. Alain de Muyser, Secrétaire général adjoint de l'Union Benelux
Mme Sonja Van Rossem, Secrétariat général de l'Union Benelux
M. José Quintus, Direction des relations économiques internationales,
Ministère des Affaires étrangères

Mme Francine Cocard, Mme Tania Tennina, Administration parlementaire

Excusés : Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Marc Angel, M. Camille Gira, M. Ben Scheuer, M. Serge Urbany, M. Raymond Weydert

*

Présidence : M. Marcel Oberweis, Président de la délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Interparlementaire Consultatif du Benelux

*

Echange de vues avec M. Alain de Muyser, Secrétaire général adjoint de l'Union Benelux, en vue de la préparation de la présidence luxembourgeoise

Présentation de M. Alain de Muyser

(Prière de consulter le document annexé au présent procès-verbal pour connaître les détails de la présentation.)

M. de Muyser a notamment insisté sur le rôle du Parlement Benelux dans le cadre de la coopération Benelux. Celui-ci est d'abord défini dans la Convention de 1955 dont l'art. 3 stipule que le CICB peut délibérer et adresser aux trois Gouvernements des avis, notamment sous forme de recommandation, sur les problèmes qui ont un rapport direct avec :

- la réalisation et le fonctionnement d'une union économique entre les trois Etats ;
- le rapprochement culturel entre les trois Etats ;
- la coopération entre les trois Etats dans le domaine de la politique extérieure ;
- l'unification du droit des trois Etats ;
- d'autres problèmes d'intérêt commun (avec l'accord des trois gouvernements).

Dans les faits, depuis 2008, le Parlement Benelux peut s'adresser aux trois gouvernements sur tous les domaines d'action de l'Union Benelux (économie, développement durable, sécurité), ceci par le biais d'une recommandation émanant du Parlement réuni en plénière ou d'une interpellation, d'une question d'actualité ou écrite à l'initiative d'un membre ou d'un groupe de membres.

S'agissant plus particulièrement des relations entre le Parlement Benelux et le Secrétariat Général Benelux, M. de Muyser insiste sur quatre points de procédure déjà existants et propose des améliorations. Celles-ci concernent l'organisation une à deux fois par an d'une réunion politique entre les deux institutions afin de procéder à un échange d'information sur des sujets particuliers. Au niveau de la préparation des sessions plénières, M. de Muyser demande à ce que le Secrétariat général soit davantage impliqué dans cette phase, surtout en ce qui concerne la mise en place des contacts avec les ministères. Finalement, il y a lieu de rendre plus efficace la procédure de réponse et le suivi des recommandations.

Deux grands projets en cours sont importants pour la prochaine présidence luxembourgeoise :

- Le programme pluriannuel 2013-2016 issu du livre vert et dont l'idée-force est « croissance, innovation, sécurité ». Il propose sept domaines d'action : énergie, environnement et territoire, mobilité, économie et connaissance, prévention des fraudes, sécurité, cohésion sociale.
- Le plan annuel 2013 se veut plus classique dans sa forme, en ce qu'il présente des sujets de coopération en matière de marché intérieur et union économique, de développement durable et de justice et affaires intérieures, mais propose également 61 projets en cours et 52 nouvelles initiatives.

Il revient au Parlement Benelux de choisir l'un ou l'autre thème pour l'approfondir, voire lancer une initiative.

La coopération Benelux cache aussi d'autres potentialités, à savoir le rapprochement avec d'autres Etats ou entités, la mise en œuvre de la réglementation européenne, la simplification administrative ou la reconnaissance des diplômes.

Echange de vues

La délégation luxembourgeoise accueille favorablement la proposition du Secrétaire général adjoint de l'Union Benelux d'approfondir la coopération avec le Secrétariat général. Celle-ci sera, d'ailleurs, d'autant plus bénéfique que le Luxembourg présidera le Parlement Benelux en 2013-2014 et que, parallèlement, le gouvernement luxembourgeois reprendra la

présidence du Comité des ministres Benelux à partir du 1^{er} janvier 2013 pour la première fois pendant un an.

De façon plus concrète, les membres de la délégation proposent d'organiser à Bruxelles sur une base semestrielle une réunion entre les membres du Parlement Benelux et le Secrétariat général, qui aurait à l'ordre du jour l'état des travaux au niveau du Comité de ministres Benelux.

Selon M. de Muyser les grands sujets qui seront prochainement en discussion au niveau de l'exécutif du Benelux sont l'économie verte, l'énergie, la logistique (réseaux transeuropéens) et la coopération policière et judiciaire.

Pour la présidence luxembourgeoise la délégation propose de thématiser la coopération au niveau du transport public par rail entre Bruxelles et Luxembourg qui se trouve dans une impasse et d'étendre le sujet aux liaisons avec les Pays-Bas. Ceci pourrait notamment faire l'objet d'une conférence ou de manière plus efficace d'une rencontre entre les gouvernements et le Parlement Benelux.

Le Benelux pourrait aussi être un laboratoire pour la collaboration au niveau des moyens de transports verts dans les villes, par exemple, en lançant un abonnement vélo valable dans les villes du Benelux, de même pour le car-sharing. Cette discussion pourrait avoir lieu au sein d'une collaboration déjà existante au niveau du Benelux dénommée URBISCOP qui regroupe différentes villes.

L'approfondissement de la coopération avec la Rhénanie du Nord-Westphalie devra aussi être relancé.

Dans la continuité de la discussion qui a déjà eu lieu sur l'énergie off-shore et le Forum pentalatéral de l'Energie, une visite de la Société Electrique de l'Our (SEO) à Vianden sera organisée l'année prochaine.

La cybercriminalité sera le sujet d'une conférence prévue le 26 avril 2013 à Luxembourg.

Le Secrétariat général organisera une journée Benelux à Luxembourg au mois de février de l'année prochaine.

La réunion de la délégation prévue le 19 octobre 2012 à 15.30 heures, est reportée au jeudi 18 octobre 2012 à 16.00 heures.

Luxembourg, le 19 septembre 2012

La secrétaire,
Tania Tennina

Le Président,
Marcel Oberweis



SECRETARIAAT-GENERAAL

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

BENELUX

2013

3 THÈMES

- **MARCHÉ INTÉRIEUR ET UNION ÉCONOMIQUE**
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- **JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES**

1 ORIENTATION POLITIQUE

- **PROGRAMME DE TRAVAIL COMMUN QUADRIENNAL**
- **PLANS ANNUELS**
- ➔ **APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE MINISTRES**

LA COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ENTITÉS

- **LES POTENTIALITÉS DU NOUVEAU TRAITÉ**
- **NORDIC, BALTIC, VISEGRAD**

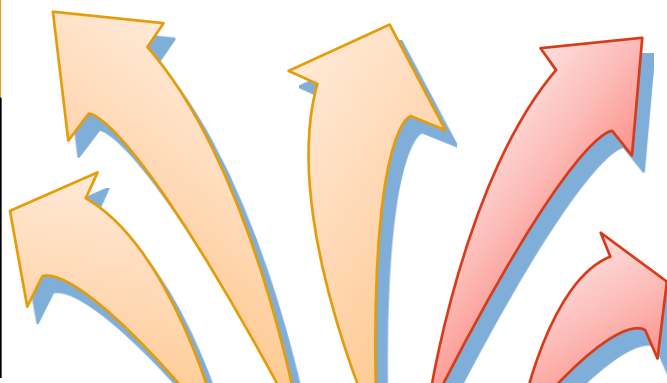
- **RHÉNANIE DU NORD – WESTPHALIE: Déclaration politique**

2 OBJECTIFS

- **ÉLARGIR LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**
- **POURSUIVRE LA COOPÉRATION BENELUX EN TANT QUE LABORATOIRE POUR L'UE**

5 INSTITUTIONS

- **COMITÉ DE MINISTRES**
- **CONSEIL**
- **PARLEMENT BENELUX**
- **COUR DE JUSTICE**
- **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**



TRAITÉ BENELUX

COOPÉRATION POLITIQUE = UNE DÉCLARATION AD HOC

LE CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE CONSULTATIF DE BENELUX

« PARLEMENT BENELUX »

1. Selon la Convention de 1955, dans son art. 3: Le CICB peut délibérer et adresser aux trois Gouvernements des avis, notamment sous forme de recommandation, sur les problèmes qui ont un rapport direct avec:
 - la **réalisation et le fonctionnement d'une union économique** entre les trois États;
 - le **rapprochement culturel** entre les trois États;
 - la coopération entre les trois États dans le **domaine de la politique extérieure**;
 - l'**unification du droit** des trois États.
 - d'autres problèmes d'**intérêt commun** (avec l'accord des 3 gouvernements).
2. Dans les faits depuis 2008, sur tous les domaines d'action de l'Union Benelux (économie, développement durable, sécurité)



Le Parlement Benelux dispose de 4 procédures formelles de saisine du Comité de Ministres

- Une qui nécessite une décision commune du Parlement
 - la recommandation (art. 35)
- Trois qui peuvent émaner d'un membre individuel (ou d'un groupe de membres), mais soumis à l'appréciation du président du Parlement:
 - l'interpellation (art. 40)
 - les questions d'actualité (art. 41)
 - les questions écrites (art.42)

QUESTIONS DE PROCÉDURE

a) Contacts réguliers entre les deux Institutions

- oui, en principe, par l'intermédiaire de notre coordinatrice et du SG du Parlement, le cas échéant au niveau des Commissions.
- Proposition: organiser 1 à 2 fois par an une réunion politique afin de procéder à un échange d'information sur des thèmes à retenir, des points d'attention pour les plénières, etc.

b) Réunions des Commissions : notre coordinatrice et, le cas échéant, les chefs de team sont présent à la plupart des réunions. Sur demande, l'état d'avancement d'un dossier peut être commenté. Le SG peut, sur demande préalable, fournir des noms d'experts, guider la rédaction de recommandations, etc.

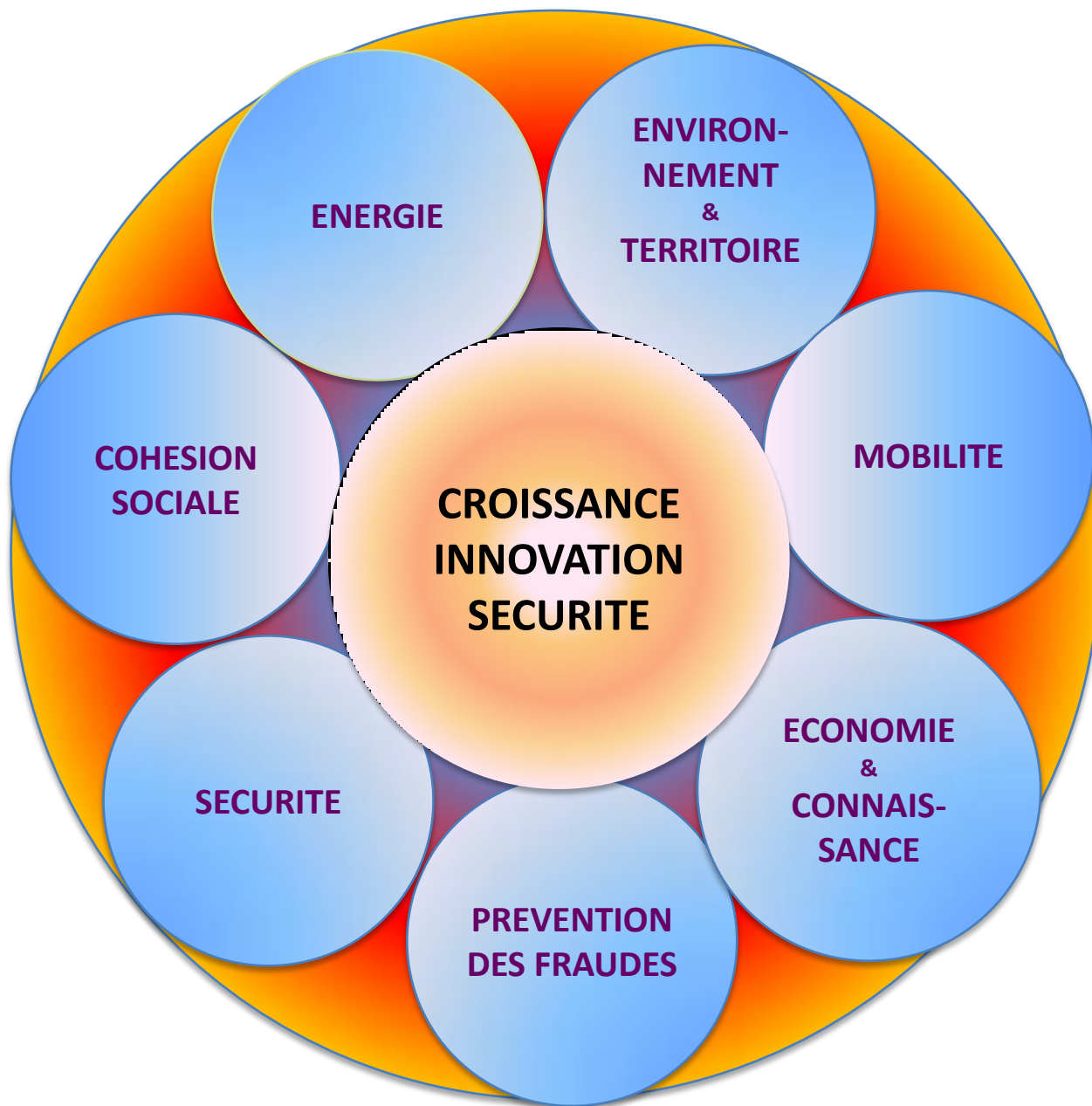
c) La préparation des sessions plénières: la fixation de l'ordre du jour incombe au Parlement Benelux, le SG recommande cependant une meilleure coordination, entre le Parlement, le SG et le coordinateur national. A noter que les Ministres sont directement invités par le Parlement BNL, mais que le SG peut faire des sondages préalables.

d) Améliorer la procédure de réponse et le suivi des recommandations, et le cas échéant des interpellations et autres questions : une concertation est nécessaire pour fixer la marche à suivre ...

LE PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL 2013 - 2016

Proposition soumise aux 3 Gouvernements

Une idée-force
7 domaines d'action
32 objectifs



LE PLAN ANNUEL 2013

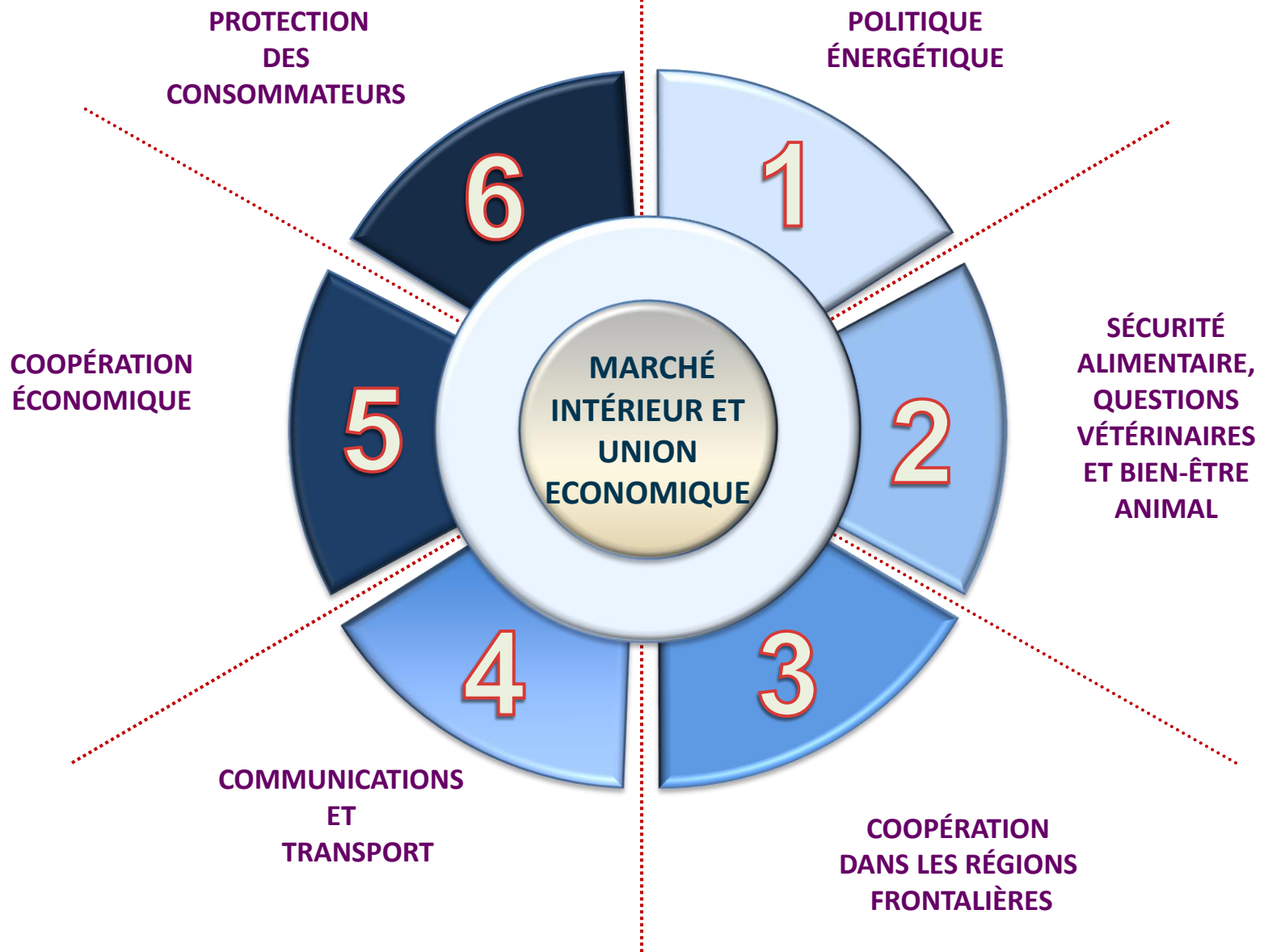
Proposition soumise aux 3 Gouvernements

3 thèmes

21 sous-thèmes

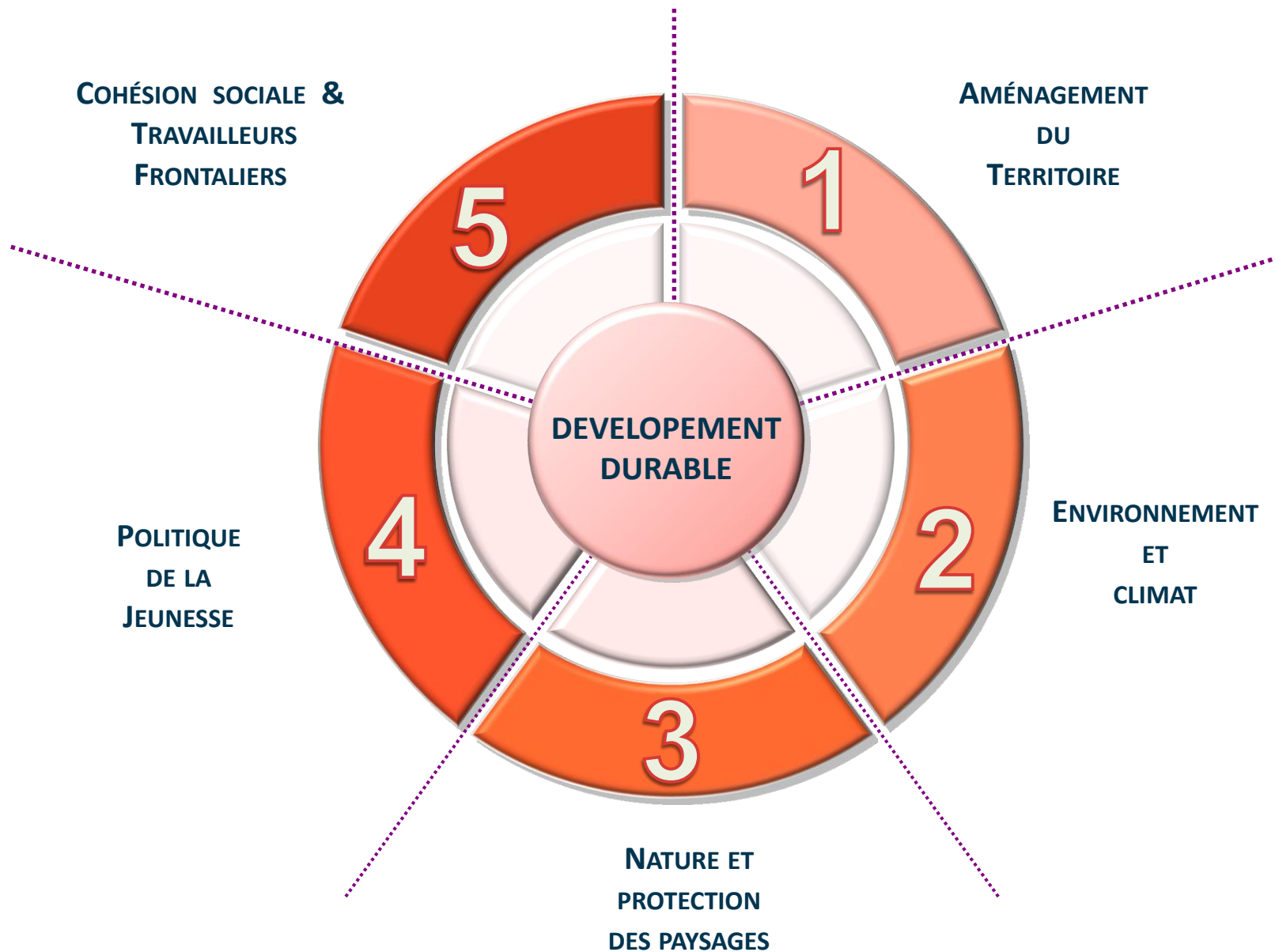
61 projets en cours

52 nouvelles initiatives



ANCIENS/NOUVEAUX DÉFIS

- La coopération en matière d'énergie, par le biais du « *Pentalateral Energy Forum* », de la « *Gas Platform* » et du « North Seas Countries' Offshore Grid Initiative »: la concrétiser en l'élargissant à de nouveaux thèmes (ex: *capacity markets*, *Loop flows*, compatibilité des mesures de soutien, création de synergies gaz-électricité)
- La mobilité électrique
- La sécurité alimentaire
- La mise à jour de la Convention Benelux sur la coopération transfrontalière
- Toutes les facettes de la logistique et les RTE
- Les transports ferroviaires transfrontaliers
- L'utilisation des fonds européens
- La propriété intellectuelle
- La protection des consommateurs et des PME : la lutte contre les arnaques



ANCIENS/NOUVEAUX DÉFIS

- En matière d'aménagement du territoire : réactiver la Commission frontalière SUD (Luxembourg-Wallonie) pour aborder des questions de développement urbain, de mobilité transfrontalière et d'échange de connaissance des impératifs spatiaux (économie/innovation/démographie/cadre de vie/nature/..)
- La mise en place d'un plan éco-régional d'information et d'évaluation des risques (« *Ecoregional risk assessment scheme and information system* »)
- La transition et l'efficacité énergétique
- Le traitement et le transport des déchets dans une optique transfrontalière
- La politique de la jeunesse
- La thématique des soins de santé transfrontaliers pour les patients, les prestataires et les systèmes de soins

**LUTTE CONTRE LA
GRANDE FRAUDE
FISCALE**

**CONCERTATION SENNINGEN
(COOP POLICIERE,
GESTION CRISE)**

**EURO
CONTRÔLE
ROUTE**

**LUTTE CONTRE
LES DROGUES
(SANTE PUBLIQUE)**

IMMIGRATION ET VISAS

**JUSTICE ET
AFFAIRES
INTÉRIEURES**

ANCIENS/NOUVEAUX DÉFIS

- La poursuite de la coopération Senningen (approfondissement et élargissement)
- Les missions civiles des crises
- L'extension du traité de police à la coopération judiciaire
- La traite des êtres humains
- La lutte contre la pédopornographie sur internet
- La lutte contre la violence intrafamiliale
- La cyber-sécurité et la cybercriminalité
- La thématique des drogues dans tous ses états
- Les multiples facettes des questions nucléaires
- La prévention des fraudes à grande échelle (fiscales, sociales ..)
- Le vol des métaux ...

AUTRES POTENTIALITÉS

- L'approfondissement et l'élargissement de la coopération avec d'autres Etats, entités fédérés, structures de coopérations ou autres Organisations Internationales
- Vers une collaboration accrue en matière de mise en œuvre de la réglementation européenne ?
- La gouvernance électronique et la simplification administrative (via « STORK »)
- La reconnaissance des diplômes, la mobilité en matière d'apprentissage et de formation

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

